RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 11863
Numéro SIREN : 582 003 034
Nom ou dénomination : ABEILLON

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2022 sous le numéro de dépôt 24848

E 4 841

23/08/2022

ABEILLON
Société par actions simplifiée
au capital de 41 600 Euros

Siège social : 28 Rue Rochebrune
93100 MONTREUIL
BOBIGNY B 582 003 034

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 30 JUIN 2022

Le trente juin deux mille vingt-deux à quinze heure, la Sarl HOLDING SERGE ESTRADE représenté par Monsieur Serge ESTRADE, agissant en qualité de Président de la société ABEILLON sus-désignée, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021,
- Décisions à prendre en vue de l'approbation des comptes.

La société CODEVEX AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, est absente et excusée.

PREMIERE RESOLUTION

Le Président procède à l'examen détaillé des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Président prend acte que les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 faisant apparaître un bénéfice de 50 893.11 euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'associé unique.

DEUXIÈME RESOLUTION

Le Président décide de proposer à l'associé unique d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 50 893.11 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice		50 893.11 Euros
	Total :	50 893.11 Euros

Au compte Autres Réserves		50 893.11 Euros
	Total :	50 893.11 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	0		
31 décembre 2019	0		
31 décembre 2018	80 600		

TROISIÈME RESOLUTION

Le président indique et approuve les conventions conclues entre la société et l'associé unique.
La société Abeillon a comptabilisé en charge des factures de prestations de services par rapport aux conventions d'assistance un montant qui s'élève à 110 004 € pour l'exercice 2021.

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat SASU COVEDEX AUDIT, 15 rue Alfred Kastler Village Informatique 17000 LA ROCHELLE, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration.

Le mandat SARL @XIOM AUDIT, 2 boulevard Emile Delmas 17000 LA ROCHELLE, Commissaire aux comptes suppléant est arrivé à expiration.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler ces mandats.

L'assemblée générale constatant que la Société ne remplit plus les conditions rendant obligatoire la désignation d'un commissaire aux comptes, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes non renouvelé.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Sarl HOLDING SERGE ESTRADE
Représenté par Mr Serge Estrade :